



## VRAI FAUX

# INTÉRESSEMENT ET RÉMUNÉRATION : DES ACCORDS ÉQUITABLES POUR TOUS LES SALARIÉS

**CETTE NÉGOCIATION SOUS TENSION A ÉTÉ L'OCCASION  
DE BEAUCOUP DE CONTRE-VÉRITÉS.  
SUITE A LA SIGNATURE PAR LES DEUX ORGANISATIONS  
SYNDICALES DÉMÊLONS LE VRAI DU FAUX**

« Le nouvel accord d'intéressement, tout le monde y gagne »

**Vrai!** Avec le nouvel accord c'est de 450€ à 2200€ de plus par salarié en 2017 et de 1000€ à 3000€ de plus en 2019. Ces sommes sont les mêmes du groupe 1 au groupe 10 ! Par ailleurs un supplément d'intéressement de 350€ pour tous a été obtenu.

« Les non-cadres sont lésés »

**Faux!** Des AI sont prévues en 2018 et 2019 uniquement pour les non-cadres :

- 0,3% d'AI
- Evolutions professionnelles

L'absence d'AG concerne l'ensemble des groupes.

Pour rappel la prime d'ancienneté, que seuls les non cadres touchent est de 3, 6, 9, 12, 15 et 18% du salaire minimum de la convention collective de la branche :

La somme moyenne chez Ethypharm est de 2 285€ par an. Les sommes vont de 580€ à 5600€.

« Les cadres groupes 6 et 7 ont gagné quelque chose »

**Vrai!** Ils vont bénéficier d'une rémunération variable comme les groupes 8 à 10. Cette prime met fin à un déséquilibre pour ces groupes qui ne disposaient ni de prime d'ancienneté ni de prime sur objectif.

La direction souhaitait la déployer pour partie cadres. La CFDT a préféré un déploiement pour TOUS et de façon progressive.

Les sommes maxi en fonction de l'atteinte des objectifs (pour le salaire moyen) :

Objectifs 2018 = 1000€  
2019 = 1800€  
2020 = 2600€

« Les cadres sont favorisés »

**Faux!**

La rémunération variable remplace les AI pendant les 3 ans à venir.

Pas d'AI en 2018 et 2019 et pas d'AG pendant 3 ans. En cas d'objectifs non atteints les cadres n'auront donc rien de plus.

« La Cfdt a privilégié les cadres »

**Faux!** Il y a trois ans lors de la précédente négociation d'intéressement, la CFDT proposait déjà de faire évoluer l'intéressement en incluant les filiales. Ceci dans le but que tous les salariés gagnent plus lorsqu'Ethypharm gagne plus.

L'augmentation d'intéressement pour tous : c'est nous !

Par ailleurs une des valeurs de la Cfdt est l'équité, c'est pour cette raison que nous avons souhaité uniformiser la rémunération variable à l'ensemble des cadres pour compenser l'absence de prime d'ancienneté.

« l'EBITDA est un mauvais critère car nous le l'atteignons jamais »

**Faux!** Sur les 6 dernières années nous avons été 4 ans à plus de 95% du budget et même jusqu'à 112%.

Ce critère apporté par la Cfdt dès la première réunion, permet que, plus l'EBITDA augmente plus la prime augmente !

Plus d'argent pour Ethypharm = plus d'argent pour les salariés !

*Pour rappel EBITDA = (revenus d'une entreprise avant soustraction des intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations)*

**UNE SIGNATURE ASSUMÉE**

Malgré la modération salariale pour tous la Cfdt a donc accepté de signer ces accords qui répondent à plusieurs revendications.

De plus la priorité de la CFDT reste le maintien de l'emploi.

Nous resterons donc très attentifs sur ce point dans les années à venir pour éviter toute suppression d'emploi que notre nouvel actionnaire n'hésitera pas à exiger.

« La grève a changé le résultat de la négociation »

**Faux!** - Les 50 000€ supplémentaires sur 2017 ont été retirés de 2018. Un peu plus en 2017 un peu moins en 2018... la finalité est la même

- Les AI étaient prévues depuis le début.
- Les AG avaient été ajoutées... puis retirées en revenant à la situation initiale.
- Les congés pour jours de grève n'ont jamais été prévus et toutes les organisations syndicales en ont été informées lors de la signature.

Nous regrettons que des salariés victimes d'une désinformation aient été poussés à un mouvement de grève. En plus d'être inutile celui-ci a figé la négociation et fait courir un gros risque de suppression de l'intéressement pour les années à venir. Ce dernier n'étant pas obligatoire nous aurions pu, tous perdre plus de 1000€ par an.

**S'il est difficile de satisfaire tous les salariés, ces accords apportent de grands changements et répondent à plusieurs revendications de la Cfdt :**

**Plus d'argent par la commercialisation avec les filiales = plus d'argent pour tous**

**Equité entre les salariés**

**Maintient d'augmentations pour la reconnaissance du travail de tous**